



## RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES RELATIONS INDUSTRIELLES

AU :	Conseil d'administration
RÉUNION :	Le 21 août 2014
DE :	Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture
OBJET :	Le point sur les relations industrielles 2014-2015 – T1
DATE :	Le 25 juillet 2014

### POINTS SAILLANTS:

- Le réseau français est actuellement en négociation avec trois (3) unités syndicales et associations d'artistes :
  - Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)  
(Convention échue depuis le 9 juillet 2012)
  - Société professionnelle des auteurs et compositeurs de Radio-Canada (SPACQ)  
(Convention échue depuis le 7 janvier 2011)
  - Syndicat des techniciens et artisans du Réseau Français de Radio-Canada (STARF)  
(Convention échue depuis le 31 mars 2014)
- Le réseau anglais :
  - L'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) a soumis son avis de négociation avec CBC/Radio-Canada le 14 février 2014.
- Les réseaux français et anglais sont conjointement en négociation avec une (1) unité syndicale nationale :
  - Canadian Federation of Musicians (CFM).  
(Convention échue depuis le 31 mars 2010 et prolongée jusqu'au 30 septembre 2010)

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
<b>DOSSIERS FRANÇAIS</b>			
<b>TOUS LES SYNDICATS FRANÇAIS</b> (Section 18.1)	31 mai 2012		Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<b>AR</b> (Association des réalisateurs) <i>Représente tous les réalisateurs.</i>	16 décembre 2013 au 15 décembre 2014	<b>297</b>	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<b>STARF</b> (Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada) <i>Représente tous les employés de la technique.</i>	1 <sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014	<b>1 025</b>  s.21(1)(b)	<b>Les parties sont toujours en processus de négociations.</b>
<b>SCRC</b> (Syndicat des communications de Radio-Canada) <i>Représente tout le personnel et fonctions journalistiques.</i>	<b>1<sup>er</sup> octobre 2012 au 28 février 2015</b>	<b>1 350</b>	<b>L'entente de principe, intervenue le 21 mai dernier, a été entérinée dans une proportion de 90% par l'assemblée générale du SCRC.</b>
<b>SCFP</b> (Syndicat canadien de la fonction publique) <i>Représente tout le personnel de l'administration et du soutien administratif, à l'exclusion du personnel de supervision.</i>	26 septembre 2010 au 20 septembre 2015	<b>547</b>	<b>Le 20 juin 2014, les parties ont conclu une entente de principe pour le renouvellement des clauses monétaires jusqu'à échéance de la convention collective, le 20 septembre 2015. Cette entente prévoit entre autres :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une augmentation des salaires de base de 1,4% rétroactive au 23 septembre 2013, accompagnée d'une contribution de 0,1% au fonds de santé.</b></li> <li>- <b>Une seconde augmentation des salaires de base de 1,4% entrant en vigueur le 22 septembre 2014, accompagnée d'une contribution de 0,1% au fonds de santé.</b></li> </ul>

\* Au 29 juin 2014

\*\* Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
<p>UDA (Union des artistes)</p> <p><i>Représente les artistes qui offrent une prestation sur scène, au cinéma, à la télévision ou à la radio, au Canada d'expression française.</i></p>	27 mai 2013 au 14 novembre 2015	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>SARTEC (Société des auteurs de la radio, de la télévision et du cinéma)</p> <p><i>Représente les auteurs d'œuvres littéraires ou dramatiques originales en langue française destinées à la radiodiffusion, la télédiffusion, au cinéma et à l'audiovisuel.</i></p>	10 juillet 2010 au 9 juillet 2012	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>SPACQ (Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec)</p> <p><i>Représente les auteurs, compositeurs et auteurs-compositeurs de musique et/ou de chanson commandée.</i></p>	8 janvier 2007 au 7 janvier 2011	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<b>DOSSIERS ANGLAIS</b>			
<p><b>GCM</b> (Guilde canadienne des médias)</p> <p><i>Représente tous les employés de production, de la technique et administratif ainsi que tous les journalistes des Services anglais.</i></p>	1 <sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019	<b>4 322</b>	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>WGC (Writers Guild of Canada)</p> <p><u>Convention pour la Télévision et la Radio</u></p> <p><i>Représente les auteurs professionnels indépendants d'œuvres littéraires ou dramatiques au Canada anglais pour la radio, la télévision, le cinéma, la vidéo, le multimédia, les rédacteurs et les consultants d'histoire.</i></p>	1 <sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2016	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>IATSE (International Alliance of Theatrical, Stage Employees and Moving Picture Machine Operators of the United States and Canada) (machinistes)</p> <p><i>Représente les employés d'employeurs qui exploitent des lieux de divertissement.</i></p>	Sans convention collective depuis 1994	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.

\* Au 29 juin 2014

\*\* Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
<p><b>ACTRA</b> (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) (Performers)</p> <p><u>Convention pour la Télévision et la Radio</u></p> <p><i>Représente les artistes professionnels indépendants - acteurs, chanteurs, danseurs, comédiens, dessinateurs (dans le cadre d'un spectacle), les marionnettistes engagés par CBC.</i></p>	1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<b>DOSSIERS NATIONAUX</b>			
<p><b>CFM</b> (The Canadian Federation of Musicians) (Anciennement connu sous le nom The American Federation of Musicians of the United States and Canada)</p> <p><i>Il représente les entrepreneurs indépendants qui sont engagés en tant que musiciens, chefs d'orchestre, arrangeurs, chanteurs (sous réserve d'un accord avec l'ACTRA).</i></p>	1 <sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2010  <b><u>La convention a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2010</u></b>	N/A **	<b>Les négociations se poursuivent.</b>
<p><b>APS</b> (Association des professionnels et des superviseurs)</p> <p><i>Représente les superviseurs et les professionnels, et ceux qui exercent des fonctions similaires ou comparables.</i></p>	1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016	<b>773</b>	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.

\* Au 29 juin 2014

\*\* Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production